

<p>Nantes Métropole CONSEIL DU 5 FEVRIER 2009</p>

Intervention de Maurice BOUE – Bouaye
Groupe des élus communistes

Point 18 : Plan local pour l'insertion et l'emploi - Protocole d'accord 2010- 2013

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

L'approbation du nouveau protocole d'accord qui concerne le plan local pour l'insertion et l'emploi doit nous amener à réfléchir de manière globale sur la question de l'emploi dans notre métropole.

La situation actuelle : la précarité, le chômage, le manque de formation ; d'une certaine manière, nous en héritons. La question de l'emploi, de l'insertion dépasse les seuls enjeux métropolitains. Ces questions sont au cœur de problématiques nationales et internationales auxquelles nous essayons de répondre avec les moyens qui sont les nôtres et la volonté qui nous est propre.

Le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 30% en un an. Le chômage partiel, les inégalités salariales, les temps de travail contraints sont également en augmentation.

La faute à la crise, surement ! Mais en amont, quel est le système qui a poussé à la dérégulation économique, à l'abolition de règles protectrices pour les salariés ? Quelle est l'idéologie qui a poussé aux profits au mépris des conditions de travail, à la casse de l'enseignement ?

Fort heureusement pour le gouvernement le nombre de chômeurs en fin de droit va croissant. Cela est bon pour les chiffres, seulement derrière les chiffres, il y a des hommes et des femmes qui souffrent dans une société qui ne leur laisse aucune chance et aucune place.

Le contexte, tel qu'il est explicité dans le protocole d'accord fait froid dans le dos. **L'inégalité géographique, sociale, sexuée face à l'emploi est insupportable. En France, 30% des habitants des quartiers classés sensibles vivent en dessous du seuil de pauvreté.** Je ne reviendrais pas en détail sur les chiffres qui nous sont

donnés. Ils illustrent parfaitement la situation dans laquelle se trouvent les habitants des quartiers populaires et en particulier des femmes. Ils sont soumis plus que les autres aux méfaits du libéralisme économique. Si l'on doit ajouter à cela les missions contrôle et de coercition dont sont affublés les *Pôle emploi*, il ne reste que peu de place pour l'insertion et l'écoute. De plus, les structures d'insertion sont malmenées, elles sont soumises à un taux de retour à l'emploi de 25% si elles veulent obtenir des subventions de l'état; de quoi laisser de côté les populations les plus éloignées du travail.

Les objectifs du PLIE métropolitain de s'adresser en priorité aux populations des quartiers prioritaires, mais aussi aux chômeurs de longue durée, aux jeunes sans qualification, aux travailleurs handicapés, aux femmes, aux seniors, est une bonne chose. L'effort mené en direction de la formation nous semble aussi très importante.

Enfin, toutes sorties définitives considérées comme positives doivent avant tout s'inscrire dans un projet de réinsertion durable. Un tel projet peut demander un suivi supérieur à six mois après l'obtention d'un contrat de travail, ou après l'obtention d'un diplôme.

C'est au prix de la durée que l'on peut réussir une insertion. C'est aussi en travaillant sur les questions du logement, de la santé, des discriminations... **De telles missions sont assurées par les missions locales et pour partie par les maisons de l'emploi. Nous souhaitons que ces missions puissent être assurées encore longtemps, et ce, loin de l'idéologie du chiffre et du placement à tout prix dans l'emploi.**

Je vous remercie de votre attention.